

Développement économique et accessibilité : Une évolution d'emploi moins favorable dans les territoires de montagne

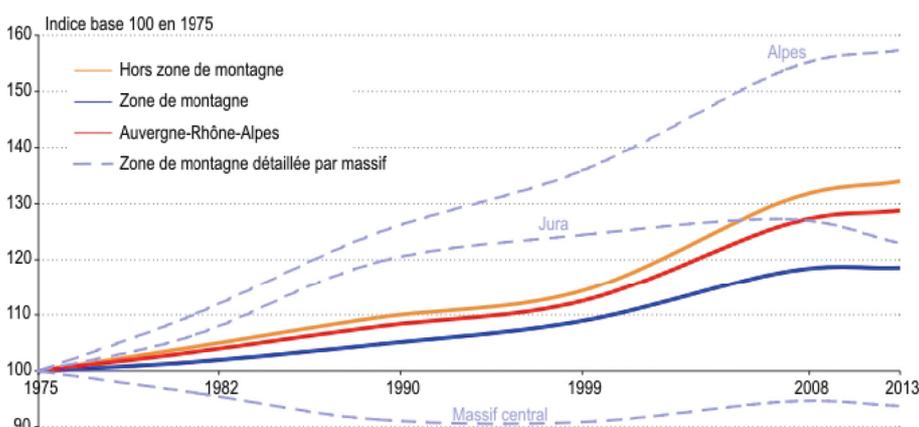
Depuis 1975, l'emploi en zone de montagne progresse deux fois moins vite que dans le reste de la région. Cet écart s'est creusé au cours des cinq dernières années. L'agriculture de montagne a continué de perdre des emplois, tandis que la crise de 2008-2009 a fragilisé les bassins industriels. La partie alpine, plus diversifiée et dynamisée par la proximité de grandes agglomérations se distingue ainsi des deux autres massifs où l'emploi recule sur la période récente. L'attractivité économique des zones de montagne repose largement sur leurs atouts naturels et résidentiels grâce auxquels elles peuvent capter les revenus de retraités, de touristes ou d'actifs travaillant dans les pôles urbains proches. À cet égard, le désenclavement et l'ouverture numérique constituent des enjeux forts pour la diversification économique de certaines parties du Massif central.

Caroline Anguier, Anna Simon, Insee

En 2013, les zones de montagne regroupent 982 000 salariés et non-salariés, soit 31 % de l'emploi régional. Sur longue période, l'emploi augmente moins vite dans les communes de montagne que dans le reste de la région soit en moyenne de 0,4 % chaque année de 1975 à 2013, contre +0,8 %. Les écarts se sont accentués au début des années 2000, notamment depuis la crise. La croissance de l'emploi s'est ainsi limitée à +0,1 % par an entre 2008 et 2013, alors qu'elle a été de +0,5 % hors montagne (figure 1). Le ralentissement de l'activité économique mondiale intervenu à la mi-2008 a accéléré des tendances à l'œuvre depuis plusieurs décennies. Les mutations industrielles et le déclin des activités agricoles ont particulièrement impacté l'économie montagnarde. De lourdes pertes d'emplois ont touché des secteurs-clés comme l'industrie textile (-24 %), celle du bois et du papier (-17 %), la fabrication de caoutchouc-plastique (-13 %) ou la métallurgie (-9,5 %). La composition du tissu productif n'explique pas à elle seule la plus faible augmentation de l'emploi. Dans une majorité de secteurs, cette dernière a été moins dynamique dans les zones de montagne qu'en dehors. Les effectifs ont par exemple progressé plus lentement dans la construction (+0,9 % contre +3,5 %), l'hébergement et la restauration (+4,1 % contre +9,5 %) ou le commerce (+0,2 % contre +1,8 %). Les activités tertiaires assurent toujours l'essentiel des créations d'emploi. Le vieillissement de la population induit en particulier des besoins importants dans l'hébergement médico-social et l'action sociale (+10 000 emplois en cinq ans), qui continueront à croître.

1 L'emploi ne suit pas la même dynamique selon les massifs

Évolution de l'emploi depuis 1975



Note : les évolutions ont été lissées entre les différentes dates de recensements
Source : Insee, Recensements de la population

Entre 2008 et 2013, l'emploi diminue dans les zones de montagne du Jura et du Massif central

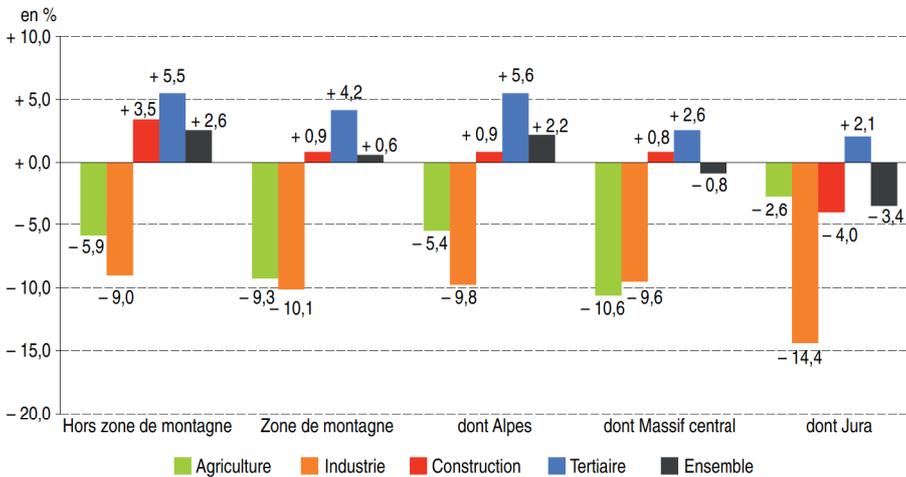
Les communes de montagne suivent des trajectoires d'emploi très différentes selon leur environnement géographique et le degré de diversification des activités économiques (figure 2). Fragilisées par leur assise productive, les zones de montagne du massif jurassien ont accusé d'importantes pertes d'emploi entre 2008 et 2013 (-3,4 %). L'industrie de cette zone se portait plutôt bien jusqu'au début des années 1990, avant de décroître régulièrement. Sur les cinq dernières années, elle a perdu 14 % de ses effectifs, soit environ 2 100 emplois. Plus d'un emploi sur quatre s'y exerce encore

au sein d'un établissement industriel. Les créations d'emploi dans le tertiaire n'ont pas suffi à compenser ces pertes, auxquelles s'ajoutent celles de la construction et de l'agriculture. À l'est du département de l'Ain, les communes proches de la Suisse connaissent une forte expansion économique et démographique.

Dans les zones montagneuses du Massif central, la baisse de l'emploi est un phénomène de plus longue date. Elle touche notamment de nombreuses communes rurales spécialisées dans l'élevage. Entre 1975 et 1999, la part des emplois dans le secteur de l'agriculture est passée de 20 % à 8,7 % (-59 600 emplois). L'emploi a aussi reculé dans la construction et surtout l'industrie (-54 200). Après une brève

2 Sur la période récente, l'emploi industriel et agricole baisse plus fortement dans les zones de montagne que dans le reste de la région

Évolution de l'emploi selon les secteurs d'activité dans les communes de montagne entre 2008 et 2013



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013

reprise au début des années 2000, il diminue de nouveau entre 2008 et 2013. Le secteur agricole, notamment, résiste moins bien que dans les deux autres massifs ces dernières années. Au total, les zones de montagne du Massif central ont perdu 30 000 emplois en quatre décennies. Le renouvellement de la main-d'œuvre constituera un enjeu fort pour l'avenir de ce territoire à la population relativement âgée. En 2013, 30 % des emplois y sont occupés par des personnes de plus de 50 ans soit respectivement 3 et 4 points de plus que dans les zones de

montagne des Alpes et du Jura. Les quatre préfectures, le Puy-en-Velay, Aurillac, Privas et Saint-Étienne ont perdu chacune entre 3,3 % et 4,4 % d'emplois sur la période 2008-2013 et souffrent corrélativement, d'une faible attractivité démographique.

Dans les Alpes, un développement économique insufflé par l'économie présentielle

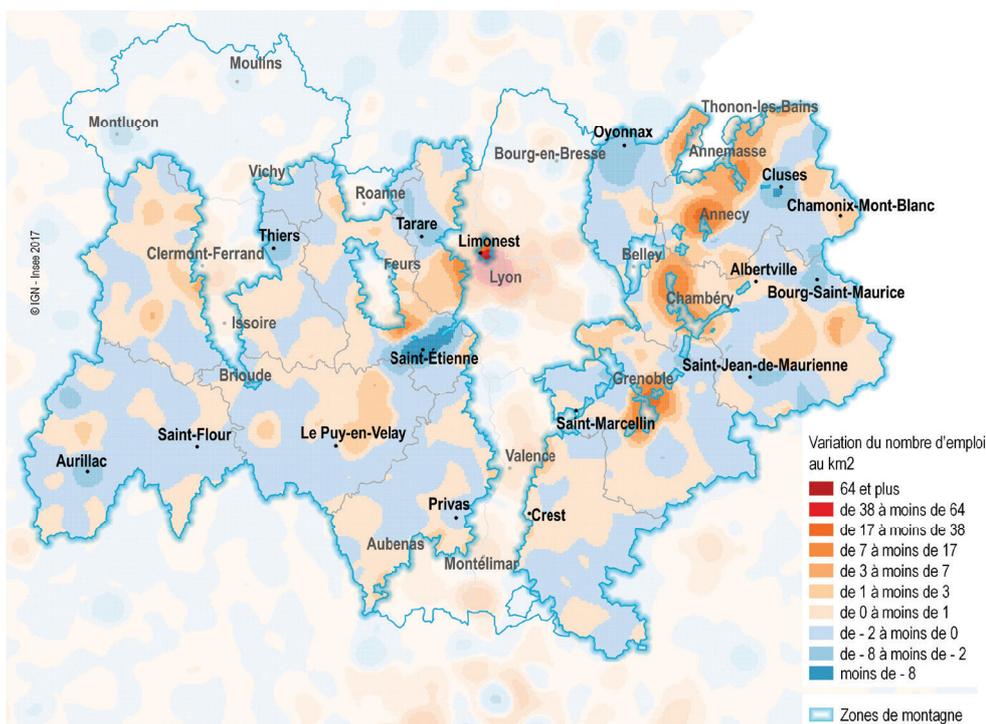
Prises dans leur ensemble, les communes de montagne des Alpes ont connu un

développement économique plus rapide que celles des autres massifs de la région. L'emploi y a progressé de +1,2 % par an en moyenne entre 1975 et 2013, contre respectivement -0,2 % et +0,5 % dans les zones de montagne du Massif central et celles du Jura. L'essor du tourisme et le dynamisme démographique du massif alpin ont stimulé le développement de l'économie présentielle. Entre 1975 et 2013, 161 000 emplois ont été créés dans des activités destinées à satisfaire les besoins des personnes présentes (résidents comme touristes) et désormais, 69 % des emplois dans les zones de montagne des Alpes sont de nature présentielle (contre 63 % dans les communes non classées en zone de montagne). Les communes du sillon alpin tirent profit du desserrement résidentiel et productif des grands centres d'activité économique et se démarquent par une croissance très dynamique (figure 3). Contamine-sur-Arve, proche d'Annemasse, ou en périphérie de Grenoble, Varce-Allières-et-Risset, Saint-Martin-d'Hères, La Tronche et Seyssinet-Pariset, ou encore Annecy le Vieux¹ connaissent ainsi les plus fortes augmentations d'emploi en volume sur la période récente. C'est aussi le cas du pôle tertiaire de Limonest au sein de la Métropole de Lyon. Les petites villes à vocation très industrielle comme Cluses ou Saint-Jean-de-Maurienne se trouvent à l'inverse dans une

¹ Classement au 31/12/2014 dans la géographie communale en vigueur à cette date.

3 De fortes augmentations d'emploi dans le sillon alpin

Variation du nombre d'emplois au km² entre 2008 et 2013



Source : Insee, Recensements de la population 2008 et 2013

situation économique plus difficile.

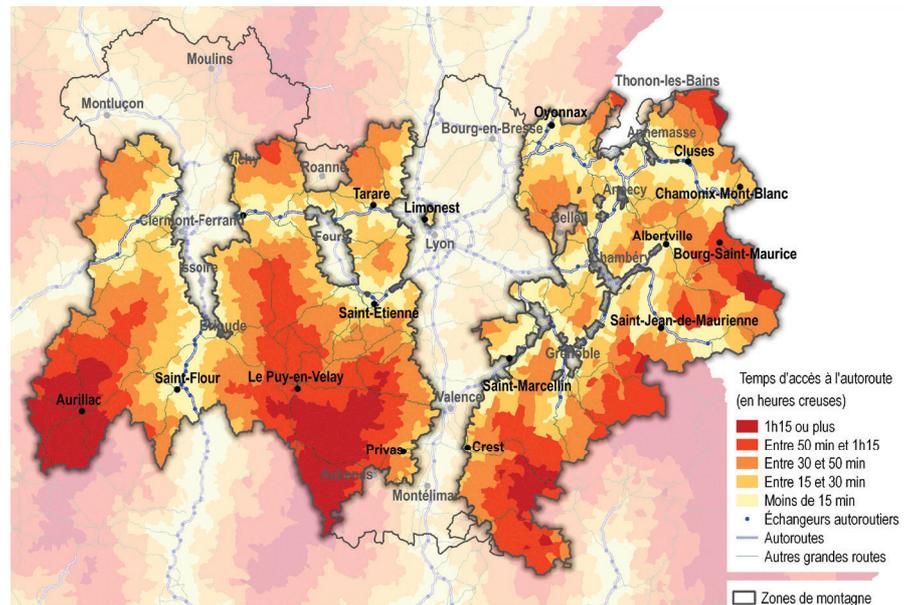
Des enjeux de désenclavement physique et numérique pour les montagnes auvergnates

Les grandes agglomérations disposent d'atouts qui leur permettent d'attirer de nouvelles activités ou de favoriser l'implantation d'entreprises. Dans les territoires de montagne, le développement économique local s'appuie davantage sur l'arrivée de nouvelles populations : l'accueil de retraités, de touristes ou encore d'actifs occupant un emploi en dehors du territoire (comme dans certaines communes du Genevois français où plus de la moitié des actifs travaillent de l'autre côté de la frontière). Cette attractivité « résidentielle » permet de capter des revenus qui, en étant dépensés localement, vont stimuler l'activité économique et soutenir par exemple l'emploi dans le commerce de détail, la construction ou les services de proximité.

La question de l'attractivité renvoie en partie à celle de l'accessibilité, et la situation des zones de montagne est très inégale de ce point de vue. Les conditions de mobilité sont plus difficiles dans le Massif central et le sud des Alpes. Dans ces communes, le temps de trajet moyen pour accéder à un échangeur autoroutier avoisine trois quarts d'heure (figure 4), contre 18 minutes dans les zones hors montagne. Le réseau ferroviaire reste de même peu développé, et le temps d'accès aux gares relativement long

4 Les zones montagneuses de l'Ardèche et du Cantal éloignées des grands axes autoroutiers

Temps d'accès à l'autoroute



Source : Insee, Distancier Metric

(dans les territoires de montagne ardéchois notamment), ce qui peut constituer un frein supplémentaire à l'implantation des entreprises. Aussi, les zones montagneuses du Massif central peinent à sortir de la spirale de l'enclavement, de la déprise démographique et économique. En 50 ans, elles ont perdu plus de 25 000 habitants, alors que celles du Jura et des Alpes et en ont gagné respectivement 60 000 et

565 000. Les vallées alpines sont, elles, desservies par un réseau d'infrastructures dense et s'articulant autour d'un maillage urbain resserré. L'accès au réseau 4G est bien développé dans les communes de haute montagne afin de garantir l'attractivité des stations, ainsi qu'autour du sillon alpin. ■

Définitions

Sphère présentielle et productive

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère

Pour en savoir plus

- « Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines », Tomes 1, 2 et 3, *Insee-Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes*, 2015-2017.
- A. Genevard & B. Laclais, « Un acte II de la loi montagne pour un pacte renouvelé de la nation avec les territoires de montagne », juillet 2015.
- « Typologie des espaces ruraux et des espaces à enjeux spécifique (littoral et montagne) », *volume n°1 synthèse des résultats*, Datar, novembre 2011.
- « Atlas du Massif Central », *Insee Auvergne les Dossiers*, mars 2010.
- « L'avenir de la montagne : un développement équilibré dans un environnement préservé », rapport d'information, Sénat, *Rapport d'information de M. J.-P. Amoudry*, n° 15 (2002-2003).